3 1761 07038568 7

Shelukhyn, Serhii
L'Ukraine

DK
508
.5
S54

Serge CHELOUKHINE

Ancien Ministre de la Justice de la République Ukrainienne

Sénateur

L'Ukraine, la Pologne et la Russie

et le Droit de libre disposition des Peuples

ÉDITIONS

de la REVUE D'ÉTUDES INTERNATIONALES « LE DRAPEAU BLEU »

7, Rue Marbeau, 7

PARIS

LIBRARY
JUN 2 7 1920
UNIVERSITY OF TORONTO

(Publié dans la *Revue d'Etudes Internationales* LE DRAPEAU BLEU, Août 1919)

DK
508
.5
S54

L'Ukraine, la Pologne et la Russie et le Droit de libre disposition des peuples (1)

TRAITE DE PEREIJASLAV DU 14 MARS 1654

Article premier. — En tout premier lieu, que ta majesté Czarienne daigne confirmer nos lois et nos libertés militaires, comme cela a toujours été l'habitude dans l'armée Zaporogue qui obéissait à ses lois particulières et possédait ses franchises en biens et en justice, que ni un voïevode, ni un boyard ni un stolnik ne s'ingèrent dans les tribunaux de l'armée, mais que de la Confrérie militaire soit jugée par ses anciens : là où il y a trois Cosaques, deux doivent juger le troisième. Sur cet article, le souverain a ordonné et les Boyards ont voté qu'il en soit conformément à leur prière.

Art. 6. — Et si Monseigneur l'Hetman venait à mourir (que Dieu l'en préserve, mais tout homme est mortel, et il ne peut en être autrement), que l'armée Zaporogue elle-même élise un Hetman entre soi et annonce à sa majesté Czarienne, car c'est une ancienne coutume dans l'armée. Le Souverain a ordonné et les Boyards ont voté qu'il en soit selon leur désir.

Art. 14. — Les Ambassadeurs qui, de tout temps, viennent auprès de l'armée Zaporogue des pays étrangers, qu'il soit loisible à Monseigneur l'Hetman et à l'armée Zaporogue de les recevoir, s'ils viennent pour le bien ; que cela ne soit pas désagréable à sa Majesté Czarienne, et si quelque chose devait être dirigé contre Sa Majesté Czarienne, nous l'en avertirions.

Le Souverain a ordonné et les Boyards ont voté : Les Ambassadeurs porteurs de bons messages, les recevoir et les congédier et écrire au Souverain pour quelles affaires ils sont venus et avec quoi on les a congédiés ; mais les Ambassadeurs qui seront envoyés avec une affaire contraire au Souverain, les retenir et écrire au Souverain à leur sujet ; et sans ukase du Souverain, ne pas les congédier ; et quant au Sultan de Turquie et au Roi de Pologne, sans ukase du Souverain, ne pas entrer en relations avec eux.

L'UKRAINE ET LA POLOGNE

Ce serait une grave erreur d'envisager la lutte des Polonais et des Russes contre les Ukrainiens comme une résultante de la guerre européenne ou d'en chercher les explications dans le bolchévisme. La guerre mondiale n'a fait que cristalliser les relations entre les Russes, les Ukrainiens et les Polonais, et quand le bolchévisme russe est apparu sur la scène, la guerre entre ces nationalités existait depuis longtemps.

La guerre actuelle entre ces trois nationalités n'est que le développement du conflit qui existait déjà avant la guerre des grandes puissances. C'est une guerre purement nationale et sa source se trouve dans l'histoire, son expli-

(1) *Un peuple européen de quinze millions oublié devant l'histoire. Pétition du Sénat de l'Empire demandant une réforme dans l'enseignement de l'histoire*, par C. Delamarre. Paris, Amyot, 1869, 24 p. in-8°. — *Une nation opprimée. La nation Ukrainienne ou Ruthène*, [par B. Grintchenko]. Genève, Georg., 1895, in-16. — *Les nationalités dans l'empire de Russie*, par J.-M. Gardet (*Correspondant*, 1898, 1133). — *Le tsarisme et l'Ukraine*, par Romain Sembratovytch. Avec préface de Bjoernstjerne Bjernson. Traduit de l'allemand par Jaroslav Fedortchuk. Paris, E. Cornely, 1907, II, 55 p. in-8°. — *L'Ukraine sous le protectorat russe*, par le baron Boris Nolde. Lausanne, Payot, 1912. — *Les Annales des Nationalités. Bulletin de l'Union des Nationalités*. Directeurs : J. Gabrys et Jean Pélissier. Numéros consacrés à l'étude de l'Ukraine : N°s 3 et 4, mars-avril 1913, 200 p. in-8°. Paris, boulevard des Batignolles, 41. — *Le problème de l'Ukraine ; son évolution historique*, par Michel Hruschewsky. (Revue politique internationale, 1914, XII, p. 289-328). — *Deux nationalités Russes*, par le professeur N. Kostomarov. Traduit de l'Ukrainien par Gustave Brocher, Lausanne, 1916. — *La Pologne historique rediviva?* par Ucraïnus. Traduit du manuscrit ukrainien, par G. B. de Montbrand. Lausanne, F. Rouge, 1916, 36 p. in-12. — *La Question Ukainienne et le principe des nationalités*, par Pierre Chasles (*Le Monde Slave*, 1917, 34, p. 412-436). — *Revendications ukrainiennes. Memorandum présenté aux pays neutres et belligérants* par le Bureau Ukrainien en Suisse. Lausanne. Imprimeries réunies, 1917. — *L'Ukraine et la question Ukrainienne*, par Th. Savtchenko. Paris, 1918. — *L'Ukraine, la Russie et les Puissances de l'Entente*, par Alexandre Chouloguine, ancien Ministre des Affaires Etrangères. Berne, 1918. — *Documents historiques sur l'Ukraine et ses relations avec la Pologne, la Russie et la Suède* (1569-1764), par le comte Michel Tyszkiewicz avec une étude sur *la Russie, la Petite-Russie et l'Ukraine*, par S. Chelokhine, ancien ministre et sénateur. Lausanne, 1919. — *Notes présentées par la Délégation de la République Ukrainienne à la Conférence de la Paix, à Paris (février-avril 1919)*. — *Ukraine*, résumé historique et politique de la situation actuelle en Ukraine, Bureau Ukrainien de Presse Daendelsstraat, 9, La Haye, 1919, — *La Guerre polono-ukrainienne en Galicie et l'avenir de la République Ukrainienne de l'Ouest*, par le Dr Eugène Levitsky, Berne, 1919. — *Les Problèmes de l'Ukraine*, par Alexandre Chouguine, Société des Editions Louis Michaud, Paris. — *L'Ukraine Occidentale* (Galicie), l'Invasion polonaise en Ukraine Occidentale est un crime contre le Droit, par Michel Lozynsky, Paris.

cation dans les divergences de la psychologie nationale : dans la différence des idées des aspirations et des tendances sociales.

Bien avant la guerre, les problèmes nationaux de l'Autriche-Hongrie et de la Russie se sont posés sous une forme très nette et les rapports nationaux se sont fortement tendus. La grande guerre n'a donné à ces problèmes que plus d'acuité et a fait dépendre leur solution de cet autre problème : qui emportera la victoire, la France ou l'Allemagne ?

Le joug national en Autriche-Hongrie et en Russie s'est montré tellement pesant que ces Etats ont acquis la dénomination de « geôles des nationalités ». Ces grands organismes impérialistes ont compris des nations différentes et n'ont subsisté que d'une manière superficielle, parce qu'aucun lien intérieur ne reliait ces nations entre elles. Les nations asservies aspiraient à leur liberté, tandis que les nations dominantes dépensaient une grande énergie pour continuer à être le tombeau des nations et à éloigner le moment de la dissolution de son Etat. Une telle situation paralysait toutes les forces créatrices de l'Etat, et préparait peu à peu sa chute inévitable. La guerre mondiale a accéléré le moment de la catastrophe sans cependant faire disparaître la guerre des nationalités. Pour éviter cette guerre, il fallait avant tout mettre en action les grands principes modernes qui doivent présider aux relations internationales, ce qui n'a pas été fait jusqu'à maintenant.

On sait qu'en Autriche-Hongrie les nations dominatrices étaient les Allemands, les Hongrois et les Polonais ; et les nations subjuguées, les Tchèques, les Ukrainiens, les Slovènes, les Italiens, les Slovaques, les Croates et les Roumains. Pour pouvoir subjuguer les Ukrainiens de Galicie, les Polonais impérialistes voulant satisfaire leur égoïsme national, ont trahi la cause slave ; ils ont proposé eux-mêmes leurs services aux Allemands et aux Hongrois et dans le Parlement autrichien, les ont toujours soutenus contre les nations opprimées et ont mis obstacle à chaque mouvement à la libération.

En Russie la nation dominatrice était russe ; toutes les autres étaient opprimées et persécutées. Les Ukrainiens ont été l'objet d'une attention plus spéciale. La persécution à leur égard a été telle, qu'il leur était défendu même de chanter des chansons nationales, d'employer leur orthographe et de se dire Ukrainiens.

Au moment où la grande guerre éclata, les Ukrainiens de Galicie furent accusés par le Gouvernement du crime de haute trahison au profit de la Russie et leur persécution augmenta. Les Ukrainiens étaient de la part des Polonais l'objet de si nombreuses dénonciations que personne ne pouvait s'en croire à l'abri ; les inculpés furent maltraités dans les prisons : ils y subirent la faim, furent mis à la torture, pendus ou fusillés. Dans la seule prison de Talerhof, plus de 3.500 Ukrainiens trouvèrent la mort. Après les échecs de l'armée autrichienne en Galicie, les Ukrainiens eurent une très mauvaise période, les Polonais en ayant rejeté toute la faute sur les Ukrainiens ; le commandement autrichien chercha par tous les moyens à accuser sa défaite.

On édicta contre les Ukrainiens beaucoup de lois injustes : par exemple celle du 5 novembre par l'Empereur François-Joseph dans laquelle il dispose du sort du peuple ukrainien comme les propriétaires ruraux disposaient autrefois de leurs serfs.

En Russie, le lendemain même de la déclaration de guerre, toute une série d'instructions et d'ordres sont donnés contre les Ukrainiens ; on supprime leurs journaux et leurs organisations nationales, tandis qu'aux Polonais on permet les libertés nationales et la possibilité d'une renaissance nationale. Après l'occupation de la Galicie, on donnait aux Polonais maintes libertés et privilèges et en même temps on soumettait les Ukrainiens à un tel régime et à des poursuites si dures, que le journal officiel même du commandant en chef de l'armée russe s'est vu forcé de protester contre ces traitements. On jetait les Ukrainiens en masse dans les prisons russes et on les déportait en Sibérie. Le panslave, M. Sazonoff, promit à la Roumanie pour la récompenser de son aide militaire : le Banat avec les Serbes et la Bukovine avec les Ukrainiens en lui donnant toute liberté d'action, pour la roumanisation future des Ukrainiens et des Serbes. Non seulement dans les milieux réactionnaires, mais

aussi dans la presse libérale et à la Douma, on réclama des mesures gouvernementales, des répressions contre le réveil des nationalités.

Après la Révolution, le gouvernement provisoire composé de la plupart des représentants des partis gauches fit également son possible, pour enrayer l'essor du peuple ukrainien vers la liberté et la renaissance nationale. La populace russe se mit à massacrer les émigrants ukrainiens dans les gouvernements de Samara et de Saratof et Penza, à les dépouiller de tous leurs biens et à les chasser vers l'Ukraine. Les armées russes bolchévistes enfin ont organisé une campagne contre le peuple ukrainien, dans le but d'anéantir sa liberté et de restaurer la domination russe sous sa forme bolchévique.

De cette manière, les relations nationales des Polonais, des Russes et des Ukrainiens sont devenues de plus en plus tendues, jusqu'à aboutir à une guerre entre l'Ukraine, la Pologne et la Russie.

La guerre nationale entre Ukrainiens, Russes et Polonais a vraiment mérité son nom à partir du moment où la Russie et l'Autriche-Hongrie se sont disloquées ; et où des Etats nouveaux ont surgi sur les ruines de ces deux Empires.

Dans cette guerre, imposée aux Ukrainiens, ceux-ci se sont tenus tout le temps sur la défensive, n'élevant aucune prétention sur les territoires voisins, et par conséquent, n'attaquant aucun de ses voisins. Quant aux Polonais, il n'y a aucune nation voisine avec laquelle ils puissent vivre en bons termes ; chaque voisine de la Pologne déclare qu'elle se trouverait mieux si elle n'avait pas ce voisinage. Quant à la Russie, il n'est pas de nation libérée de son joug et ayant formé son propre Etat, qui ne déclare sa volonté très ferme de ne jamais s'unir d'aucune façon à sa sœur slave. Tous les Etats nouvellement formés : l'Ukraine, la Lithuanie, la Russie Blanche, la Lettonie, la Géorgie, veulent garder leur indépendance entière et s'efforcent par tous les moyens de consolider leur indépendance et de la protéger ; ils ont même formé une union dans le but de défendre leur indépendance contre les attentats de la Pologne et de la Russie.

Ce fait n'est pas dû au hasard mais à des causes intérieures, dont la principale se trouve dans les traits caractéristiques de la société polonaise et russe, dans leurs tendances et leur attitude envers les autres nations.

Dès le début de son histoire, le peuple ukrainien se montra le défenseur de l'ordre démocratique. Jamais il n'a trahi cet idéal. Ce nom d'*ukrainien* qu'on a voulu contester à ce peuple qui le porte depuis des siècles, nous le rencontrons dans les documents les plus anciens, remontant au XIIe siècle. La chronique l'*Hypace*, de l'année 1187, ainsi que les chroniqueurs de 1189 et 1213 nous parlent de ce nom comme étant universellement reconnu (1).

Au XVIe siècle, le peuple ukrainien assuma la tâche de réaliser l'idée de liberté, égalité, fraternité, en se constituant en un Etat indépendant et libre. L'organisation de l'association des Cosaques Zaporogiens émerveillait tout le monde. Guidé par le principe de liberté, le peuple ukrainien a lutté pour l'indépendance de sa république démocratique contre les Polonais et les Russes. Cette lutte a fait écrire à Voltaire que « l'Ukraine a toujours aspiré à la liberté ». La réalisation de cette idée n'est possible que sous un régime démocratique. De ce régime démocratique, le peuple ukrainien a fait la base de la construction sociale de son Etat. C'est sous cette réserve que l'Ukraine se plaçait sous le protectorat du tsar moscovite, en conservant tous ses droits d'Etat, toutes ses institutions et tout son organisme social. Cromwell disait bien quand il prévenait le Hetman Khmelnitzky, que jamais la Moscovie ne respecterait la liberté ukrainienne. Le peuple ukrainien en effet l'a perdue, après une longue et pénible lutte. La politique russe a mis dans son programme la destruction de la culture ukrainienne et de sa nationalité, son assimilation par les Moscovites. C'est pourquoi le régime centralisateur de Moscou s'est appliqué à détruire toutes les institutions ukrainiennes et à empêcher les manifestations du nationalisme ukrainien. Mais il était impossible

(1) V. Notre étude : *Les Termes Russie, Petite-Russie et Ukraine*. Lausanne, 1919 et Documents Historiques sur l'Ukraine (6569-1764) p. 67 et suivantes.

ou du moins difficile d'anéantir chez le peuple ukrainien son esprit national et sa psychologie. En Russie, pas plus qu'en Autriche, où le sort des Ukrainiens n'était pas enviable, le peuple ukrainien n'a jamais perdu son sentiment national.

Instruit par sa propre histoire, il a gardé et développé ses idées, et a attendu le moment propice pour les réaliser.

En 1847 se fondait la « Confrérie Cyrille et Méthode » dont le but était d'organiser la République ukrainienne indépendante. Elle mit dans son programme la diffusion de la même idée parmi tous les Slaves. Vers 1880 le professeur Dragomanov élargit ce programme et l'étendit à toutes les nationalités. Les députés ukrainiens de la première Douma (1906) ébauchèrent le plan de la réalisation de cette idée. Dès le début de la Révolution de 1917 toute la démocratie ukrainienne se mit au travail pour établir la République ukrainienne sur des bases vraiment démocratiques.

Pour réaliser cette idée d'un commun accord avec les nationalités voisines, les Ukrainiens convoquèrent leurs représentants à un Congrès qui tint ses assises à Kiev le 8-15 août 1917. Les principes sur lesquels les Ukrainiens basent l'organisation de leur Etat et leurs relations internationales sont les mêmes que ceux édictés par les plus profonds penseurs.

Déjà Sénèque a vu que toute l'humanité se composait de nationalités et c'était le résultat de l'ensemble de leurs organes, que la nation est une force positive et le facteur le plus important de la vie humaine et de son développement. En conséquence, le développement de la conscience nationale, marque toujours un progrès dans l'histoire de l'humanité. Chaque nation a droit à une existence indépendante et à un développement libre de ses facultés en liaison étroite avec les autres nations, sans léser leurs droits.

Cette idée de Volodimir Soloviev, consiste dans la solidarité des intérêts et dans l'union de l'humanité.

Logiquement, il faut conclure à la reconnaissance du droit de libre disposition de tous les peuples, puissants et faibles, plus ou moins civilisés.

L'existence d'un Etat propre ne fait que mieux assurer l'indépendance et la possibilité du libre développement d'une nationalité. En conséquence, chaque Etat ne devrait se constituer qu'en ses limites ethnographiques, peuplé en majorité par ses citoyens, avec des garanties constitutives spéciales, pour assurer les droits des minorités. Le principe ethnographique basé sur les données objectives, supprime la possibilité d'impérialisme et le développement du militarisme, tandis que l'autonomie des minorités nationales les préserve contre les vexations et la servitude.

Un Etat fort ne doit pas abuser d'un Etat faible et s'en servir d'instrument pour ses intérêts ; les visées impérialistes doivent être ruinées à jamais.

Le Congrès des nationalités à Kieff a accepté tous ces principes comme fondement des Etats nationaux. Constitué par 93 représentants de toutes les nationalités vivant en Russie, il proclama dans sa résolution du 8 septembre 1917 (bien avant que M. Wilson eut émis ses quatorze points qui devaient servir de base au règlement final) :

1° Le droit de libre disposition des peuples dans les limites de leurs frontières ethniques ; 2° Le droit d'une représentation internationale des entités ; 3° l'abolition de toutes les entraves politiques, civiles et religieuses dans les rapports internationaux ; 4° le droit des minorités nationales.

Enfin il proclama le droit de toutes les nationalités en Russie d'élire une Constituante qui, faisant acte de souveraineté nationale, aurait droit de se prononcer éventuellement sur une confédération des peuples de Russie. Ce principe fédératif avait pour but non seulement l'affranchissement et l'union des peuples de Russie, mais en même temps la garantie de leur indépendance contre la domination germanique (paragraphe VI de la Résolution du Congrès).

Le Congrès sanctionna entièrement l'action des Ukrainiens et renforça leur position pour la création d'une république ukrainienne indépendante, tout

en ouvrant de larges perspectives au développement national des autres nations.

Après ce congrès, mais sans aucun rapport avec lui, le Président Wilson fit une déclaration, développée plus tard dans ses discours concernant la Paix, les relations internationales, etc..., dont les principes étaient en accord parfait avec les revendications du Congrès des nationalités.

Le principe de délimitation des Etats d'après leurs frontières ethnographiques, trouva même son application pratique, le point 13e du programme de M. Wilson précisait au sujet des frontières futures de la Pologne, que seuls les territoires peuplés d'une majorité incontestable de Polonais devaient être englobés par cet Etat.

En se basant sur les principes proclamés par les Puissances de l'Entente, les Ukrainiens ont englobé, pour constituer un seul Etat : la République d'Ukraine, tous les territoires peuplés par les Ukrainiens appartenant à l'ancienne Autriche-Hongrie et de l'ancienne Russie. Dans ses limites ethnographiques, l'Ukraine occupe un territoire de 850.000 kil. carrés avec une population de 50 millions d'habitants dont plus de 38 millions appartiennent à la nationalité ukrainienne. L'Ukraine aurait pu concentrer toutes ses forces dans l'organisation interne et externe du pays, mais les impérialistes russes et polonais l'ont empêchée dans son œuvre. L'Ukraine a été obligée de dépenser ses forces dans une guerre défensive contre la Russie et la Pologne.

Au cours de son histoire, la population polonaise s'est divisée en deux classes bien distinctes : les aristocrates et les paysans. Les aristocrates se sont emparés de la représentation du peuple entier, ont joui de toutes les libertés et ont asservi les paysans. Les aristocrates polonais très nombreux ont cherché à se surpasser mutuellement dans la jouissance des plaisirs de la vie et ont puisé les ressources qui leur étaient nécessaires dans le labeur des paysans asservis.

La Pologne dans ses limites ethnographiques actuelles comprend 22 millions d'habitants dont 17 millions sont Polonais. Pour satisfaire leurs désirs de jouissances, les aristocrates polonais doivent donc nécessairement conquérir les pays limitrophes et en asservir les habitants. Pour assimiler ces habitants et neutraliser les forces centripèdes, l'aristocratie polonaise a créé tout un système de polonisation. Réfractaire à tout principe démocratique, l'aristocratie polonaise a établi les formes les plus dures de servitude pour les nationalités. Ainsi s'est développé en Pologne un impérialisme exagéré ayant pour idéal la création d'une grande Pologne qui s'étendrait de la Baltique à la mer Noire et où tous les habitants appartiendraient à la même nation en embrassant tous une religion unique : le catholicisme.

Les Polonais ont déployé la plus grande énergie pour asservir le peuple ukrainien. Le peuple ukrainien pacifique par nature a dû soutenir des luttes continuelles pour la défense de son indépendance et la Pologne affaiblie, attaquée par ses voisins s'est vue livrée aux partages. Malgré son infortune, la Pologne a légué à ses descendants les mêmes idéals qu'ils cherchent aujourd'hui à réaliser.

On a élaboré depuis longtemps un programme de l'activité polonaise concernant les autres nationalités et particulièrement les Ukrainiens. Ce programme a été publié en 1848 et réimprimé en 1862 dans la revue ukrainienne *Osnowa ;* un des articles du programme recommande aux Polonais de tenir le peuple ukrainien dans l'ignorance ; tout ce qui est ukrainien : culture, religion, langue, éducation, doit être représenté comme des caractéristiques d'une culture primitive, tandis que pour encourager le peuple ukrainien à accepter avec la nationalité polonaise toute la culture, on représente celles-ci comme le *summum* de tout progrès. Afin d'asservir le peuple ukrainien plus facilement il est conseillé de ne confier aucune charge importante à quiconque est Ukrainien.

Toute une doctrine d'impérialisme, de chauvinisme, d'intolérance nationale, de haine à l'égard de tout ce qui n'est pas polonais et particulièrement à l'égard de tout ce qui est ukrainien. A cette doctrine adhèrent même des

hommes supérieurs, comme Henri Sienkiewoïtch, qui consacre la force de son talent à propager cette doctrine.

Il est clair que ce système de la civilisation méthodique de la nation polonaise, appliqué à l'éducation et à la formation de la société polonaise, devait avoir des résultats néfastes pour la moralité de la nation ; les Polonais clairvoyants l'ont vu et ont averti la nation des conséquences pernicieuses de cette déification de la nation polonaise, qui anéantit chez les Polonais le sentiment de la justice, enraye leur développement en les faisant rétrograder jusqu'au XVIIIe siècle.

Il est donc naturel qu'en recommençant à édifier leur Etat, les Polonais aient songé à conquérir le territoire limitrophe et à satisfaire leurs visées nationalistes au détriment des Ukrainiens, Lithuaniens, Blanc-Ruthènes et autres peuples voisins. Ils ont maintes fois déclaré dans leurs publications que la Pologne devait compter 60 millions d'habitants. Il est tout aussi naturel que le peuple ukrainien, qui a subi si longtemps le joug polonais, n'acceptera jamais, après s'être constitué en Etat indépendant, de retomber dans une servitude si abhorrée.

Plus nombreux que les Polonais, rendus forts par les sympathies qu'ils trouvent chez les Lithuaniens et les Blanc-Ruthènes, les Ukrainiens ne céderont jamais leurs droits à leurs adversaires de toujours. Il est évident que la lutte actuelle épuise le peuple ukrainien, mais soutenue pour la liberté elle restera toujours sacrée et en tant que telle suscitera dans le peuple ukrainien de nouvelles forces.

Pendant ce temps l'Europe sera privée de la Paix, et les voisins de la Pologne, à cause d'elle, resteront dans l'impossibilité de travailler à leur organisation interne et externe et de renforcer les bases de la paix et de l'ordre.

L'UKRAINE ET LA RUSSIE

Pendant que l'impérialisme et la haine étaient développés par l'éducation chez les Polonais, chez les Russes ces mêmes sentiments, puisés à leur source dans leur caractère naturel, se fortifiaient dans le développement historique du pays. Alors que les Polonais s'arrêtaient dans leurs rêves sur les bords de la Baltique et de la mer Noire, les Russes se voyaient maîtres de toute l'Europe et de l'Asie, traversaient les Dardanelles et voguaient sur tous les océans. On peut dire que les Russes sont atteints de la maladie des grandeurs. Ce fait est reconnu même par les auteurs russes, en commençant par Samarin, pour finir par V. Soloviev, qui ont constaté que le peuple russe s'incline devant la force brutale qu'ils acceptent toujours comme l'autorité sans autres explications. Aussi la force est-elle pour eux l'objet d'un culte. Ceux qui n'attribuent la politique impérialiste de la Russie qu'au gouvernement, commettent une grave erreur. Le gouvernement a toujours trouvé dans les traits particuliers de l'âme nationale russe le point d'appui de son impérialisme et la source de sa force. Pierre le Grand, Ivan Kalyta, André Bogoloubsky ne faisaient qu'incarner cet esprit de la nation grand-russe. Par conséquent, la Russie dès le début de son existence a seulement grandi par l'asservissement des nations étrangères, par leur assimilation et la destruction de leur indépendance, par leur exploitation économique et par la domination due uniquement à la force brutale. L'histoire de la Russie c'est l'histoire de l'impérialisme, 'histoire de l'assimilation des autres nationalités par la violence, pour en faire une seule nation qui a reçu le nom de « nation officielle ». C'est pourquoi on a consacré très peu d'attention au développement de la culture et de la civilisation. Privée de *substratum*, elle s'est naturellement effondrée le jour où les autres nations ont eu la possibilité de reprendre leur existence propre. En se libérant, ces nationalités ne commettent aucun attentat contre la nation qui les avait maintenues sous son joug. Les Grands Russes font tous leurs efforts pour rétablir cette prison dans laquelle les Etats nouvellement formés se promettent bien de ne jamais entrer.

Le peuple ukrainien s'est uni librement à la Russie dans la personne du tsar en 1654, sous la réserve de conserver sa république particulière, son

appareil gouvernemental, son organisation politique et sociale pour le développement économique et culturel. Le traité consacrant cette union n'a pas été respecté et les Ukrainiens pour défendre leur indépendance n'ont trouvé d'appui dans aucune classe du peuple russe. Les particuliers qui se sont montrés favorables au mouvement ukrainien n'ont été qu'une exception ; les partis politiques, libéraux ou conservateurs, ont toujours manifesté leur volonté de résister à tout réveil du sentiment national en Ukraine.

Les Ukrainiens ont subi des persécutions féroces. Un gouffre infranchissable s'est creusé entre la nation russe et la nation ukrainienne. Drahomanof, vers 1880, dans son œuvre *La Pologne historique et la Démocratie grand-russe,* attirait l'attention sur ce phénomène ; Donzow, Lozynsky, Levynsky, Efremov et autres, traitèrent dans leur publication la même question. L'unique réponse de la part russe consistait à continuer l'agression encore et le régime des persécutions dirigé contre les Ukrainiens.

Les voix s'élevèrent dans la Douma de 1906 contre ce régime. Des mesures nécessaires furent prises pour empêcher la réélection des députés favorables à la cause des Ukrainiens.

L'autre parti grand-russe, comme les bolchéviks, se montre l'adversaire du réveil national ukrainien.

La révolution n'a rien changé dans ces relations. Le gouvernement provisoire composé de libéraux et de socialistes s'est toujours montré centralisateur et impérialiste à l'égard des Ukrainiens. Il a pris des mesures spéciales et édicté des lois d'exception contre le mouvement ukrainien. Au cours de toutes les réunions et de toutes les assemblées où les Russes se trouvaient en majorité, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, régnait le même chauvinisme, héritage du tsarisme. Quand les bolchéviks s'emparèrent du pouvoir, les Russes déclarèrent la guerre aux Ukrainiens. Les bolchéviks ont tué un grand nombre d'intellectuels ukrainiens, même ceux qui n'ont jamais eu aucune part à la politique, tels que le professeur Soumtzof et Mme Efimenko, pour la seule raison qu'ils ont beaucoup contribué au développement intellectuel du peuple ukrainien.

L'autre parti : grand-russe — les réactionnaires — ne diffère pas essentiellement des bolchéviks dans la question ukrainienne. Leur attitude d'avant la guerre est trop connue ; groupés autour du général Koltchak et du général Dénikine, ils font en ce moment tous leurs efforts pour reconstituer la Russie de l'ancien régime avec tout son système d'asservissement du peuple ukrainien.

En dehors de ces deux partis, il en est un troisième, pour le moment: passif, qui s'intitule « le parti démocratique russe ». Ses représentants ont publié récemment un manifeste dans lequel ils déclarent ne pas reconnaître le gouvernement ukrainien, proclamant la Constituante Panrusse et trouvant inopportunes toutes les Constituantes des nationalités ! Il ne faut pas perdre de vue qu'à la Constituante, les représentants grand-russes auront nécessairement la majorité et, par conséquent, le principe de la libre disposition des peuples n'existera pas. Les Russes décideront du sort des autres nationalités. La Fédération n'est pour ces « *démocrates* » qu'une manière de dissimuler leur véritible sentiment qui ne font impression qu'aux naïfs. S'ils en avaient la puissance ils agiraient a l'égard de l'Ukraine comme les Polonais, les réactionnaires et les bolchéviks.

Chaque nationalité a droit à son développement, qu'elle ne peut assurer que dans son propre Etat. Les nations ukrainienne, russe et polonaise ont tout ce qui est nécessaire au point de vue économique, culturel, social, national, pour fonder des Etats indépendants. La Russie et la Pologne peuvent aussi bien exister sans l'Ukraine que l'Ukraine sans elles. Aucun de ces Etats n'a de droits sur l'Ukraine, pas plus que l'Ukraine n'a de droits sur eux. C'est de l'impérialisme pur que d'occuper le territoire des voisins. Le gouvernement ukrainien qui ne nourrit pas d'aspirations analogues, pour assurer les droits aux minorités nationales : les Grand-russes, les Polonais, etc..., a décidé une loi sur l'autonomie nationale particulière.

Aujourd'hui une guerre entre les Ukrainiens et les Russes continue. Les

Russes et les Polonais, non seulement dans le passé mais encore dans le présent, montrent qu'ils rejettent dans leurs relations internationales les principes approuvés par l'Entente et le monde civilisé. En agissant ainsi la Pologne oublie que c'est grâce à ces principes qu'elle a été restaurée et qu'elle a pu entrer dans la Ligue des Nations établie précisément par l'application de ces mêmes principes. D'autre part, les Polonais usent de l'aide apportée par l'Entente pour la diriger contre les Ukrainiens. Les bolchéviks russes sont forts de l'appui des bolchéviks des autres nations, les réactions groupées autour de Koltchak et Dénikine en recevant l'aide de l'Entente voudraient restaurer l'ancienne Russie qui englobera l'Ukraine.

L'Ukraine qui a commencé à réaliser les principes wilsoniens et qui ne recherche nullement à faire des conquêtes n'est pas encore admise dans la Société des Nations et ne reçoit aucune aide.

Son espoir réside tout entier dans la conviction qu'il existe une justice immanente. Elle croit fermement à la loi de la vie qui rend faible les forts abusant de leur puissance. Dans cette vérité, elle puisera la force nécessaire à la défense de son indépendance et de sa liberté nationale. Cette vérité qui veut la Pologne aux Polonais, la Russie aux Russes, veut également et avec la même force que l'Ukraine soit aux Ukrainiens. Il n'y a que cette vérité pour rendre les peuples forts, et mettre fin à la guerre.

Paris — Typ. A. DAVY, 52, r. Madame. — Tél. Saxe 6[illegible]

8-72

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DK
508
.5
S54

Shelukhyn, Serhii
L'Ukraine

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 11 02 20 10 035 0